

(1^{ère} partie)

**1- A remplir par le Délégué Territorial
(ou le coordinateur du comité PCD)**

Localisation	Pays : BURKINA FASO Région/Dept./Arr. : Province du Houet Ville/Commune/Village : Bobo Dioulasso ; Secteur 10 ; Quartier Yeguere
---------------------	--

Apporteur	Association locale burkinabée + Adhérents AGIRabcd Anjou-Maine
------------------	--

NB : Celui (ou ceux) qui est (sont) à l'origine de l'idée de projet (ex. adhérent d'AGIRabcd, association de migrants, collectivité territoriale, ...)

Demandeur	Association TINB KEETA (Bobo Dioulasso) Présidente : Mme Fatoumata MAÏGA OUEDRAOGO
------------------	--

NB : porteur de projet (ex. Maître d'ouvrage). Mentionner les références de la demande formelle ; la joindre en annexe

Besoin exprimé par le demandeur	Aide à la création et au fonctionnement pérenne d'une structure préscolaire
--	---

Partenaire local d'AGIRabcd	Association Tinb Keeta et enseignantes à l'école publique quartier Yeguere (Bobo)
------------------------------------	---

Analyse du besoin	<ul style="list-style-type: none"> - Voir Annexe 2 : lettre de Mme Maïga et Annexe 1 : Préambule au PCD Tinb Keeta 2018 - Ce besoin d'une telle structure s'inscrit totalement dans l'évolution du fonctionnement de l'éducation nationale au Burkina Faso depuis les événements de 2014 et les problèmes découlant de l'évolution du terrorisme dans la zone nord et est, et la bande ouest du pays.
--------------------------	---

Description sommaire du projet	Voir Annexe 3
---------------------------------------	---------------

Durée prévisionnelle de réalisation	Début dès que possible et poursuite sur trois ans et plus si nécessaire.
--	--

Enveloppe budgétaire (totale) prévisionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses au profit de tiers: 4000 € • Autres dépenses : 4950 € • Participation aux frais de structure: 780 € <p style="text-align: right;">Total 9730 €</p>
---	---

Sources ⁽¹⁾ de financement envisagées et/ou déjà connues	<ul style="list-style-type: none"> - Reliquat sur PSI BUK P140 : 1962 € - Dons : 3150 € - Subventions CCAS : 100 € - Apports locaux : 4326 € - Divers : 192 € <p style="text-align: right;">Total : 9730 €</p>
--	---

NB : le demandeur doit apporter 10 % au minimum du montant du projet

Désignation de l'équipe Projet	<ul style="list-style-type: none"> - Chef de projet : Nicole GAUTHIER (enseignante - chef de projet BUK P 140) - Autres membres de l'équipe projet (en précisant les domaines de compétences) : Jean-Pierre PICHET (A.I. Anjou-Maine – membre du BUK P 140) - Représentant du partenaire local : Fatoumata MAÏGA OUEDRAOGO.
---	---

Etude de faisabilité sur place	<p><input type="checkbox"/> Déjà réalisée par un tiers : (préciser le nom)</p> <p><input type="checkbox"/> Déjà réalisée par AGIRabcd (n° de mission :) du au par</p> <p>× A réaliser par AGIRabcd - Période envisagée : en fonction des alertes du MAE - Par : à déterminer.....</p>
	<p>- Besoin FAD <input type="checkbox"/> oui Montant : <input checked="" type="checkbox"/> non</p>

A ...Angers..... le 18/01/2019...

Le délégué territorial de AGIR Anjou-Maine

Philippe GOUIN

- Cette fiche dûment renseignée et accompagnée d'un document de présentation générale de l'avant-projet (4 à 6 pages maximum), de la demande du maître d'ouvrage et du projet de budget (tableau Excel) doit être adressée au comité PCD pour étude (projets.agirabcd@gmail.com)

(2^{ème} partie)

2- A remplir par le coordinateur du comité PCD ou par le bureau ou le CA d'AGIRabcd (si montant prévisionnel du projet > 100 000 € - hors valorisation du bénévolat - ou si le projet est en perte)

- | | OUI | NON |
|---|-----------------------|-----------------------|
| • Le besoin est-il clairement identifié et avéré ? | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| • La satisfaction du besoin identifié respecte-t-elle la charte, le règlement intérieur et plus généralement l'éthique d'AGIRabcd ? | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| • La qualité du (des) apporteur(s) et bénéficiaire(s) est-elle avérée ? | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| • L'équipe Projet constituée semble-t-elle disposer des compétences nécessaires à la réussite de l'action ? | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| • Les financements présumés nécessaires à la réalisation sont-ils susceptibles d'être rassemblés par la DT ? | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

Décision du comité PCD (du bureau ou du CA de l'Association)

- Accepté N° d'enregistrement : P
- Renseignements complémentaires demandés
- Refusé (motifs)

FAD accordé (à hauteur de 1 500 € max) OUI NON
(pour étude de faisabilité)

Montant :

La demande devra être effectuée par le DT sur l'imprimé DG4 annexe1, un mois avant le départ en mission

A Paris, le

Destinataires :

Le coordinateur du comité PCD

- * DT/AI/Chef de projet
- * Comité PCD
- * Responsable pays
- * Contrôle de Gestion International